



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU TENNIS-CLUB LUTECE

du lundi 5 mai 2014

Présent(e)s : Annick Rizzoli, Christian Rizzoli, Philippe Lencauchez, Gérard Lucas, Viviane Laurent, Fabrice Attali, Pascale Gueret, Stéphane Allaert, Morgan Cossard, Philippe Amstutz

Absent : Michel Deswert

Approbation du compte rendu du dernier comité

Le compte rendu du comité du 10 mars 2014 est approuvé.

Travaux de couverture

A priori, pas de retard annoncé, le comité fera un point lors de la prochaine réunion.

Trésorerie

Il reste environ 4 000 € de règlement de cotisations à venir ; la régularisation de cette somme ne devrait pas poser de problème, il n'y a aucun litige avec les adhérents concernés.

Résultats des équipes

Chapignac hommes : termine deuxième de sa poule

Chapignac dames : termine troisième de sa poule

Coupe Camus + 45 ans : termine avant-dernière de sa poule

Coupe Caren + 55 ans : trois victoires et trois défaites, l'équipe termine en milieu de tableau

Championnats de Paris, premiers résultats

- équipe hommes 1 : perdu 6/0 (contre TCP Joinville)
- équipe hommes 2 : perdu 4/2 (contre TC 11)
- équipe hommes 3 : gagné 4/1 (contre JSE Champerret)
- équipe dames 1 : perdu 3/2 (contre Country Club)

Double parents-enfants, 8 mai

Le double parents-enfants se déroulera le jeudi 8 mai, de 10 à 13 heures, sur trois terrains.

Stéphane Allaert sera présent, de même qu'Emmanuelle Ely.

Remplacement des 8 mai, 29 mai et 9 juin

Philippe Lencachez sera remplacé les 8 et 29 mai par Emmanuelle Ely ; le 9 juin par Emmanuelle ou Sidonie Hervé.

Résultat du CQP-AMT

Le comité félicite Philippe Amstutz pour l'obtention de son Certificat de qualification professionnelle d'assistant moniteur de tennis ; la remise des diplômes aura lieu le 21 juin.

Tournoi interne

Il reste encore six matchs à disputer : deux auront lieu le dimanche 11 mai, deux le dimanche 18 mai, et les deux derniers le dimanche 25 mai. Les résultats seront donc validés comme prévus pour le classement intermédiaire, puisque la date limite est le 25 mai.

Double-surprise

Le double-surprise organisé le 5 avril s'est très bien déroulé, Philippe avait parfaitement organisé la soirée, sans temps mort pour les participants.

Le comité décide d'organiser, une fois les travaux de couverture terminés, trois doubles-surprises par an (en novembre, mars et juin), car la formule, très conviviale, plaît beaucoup aux adhérents.

Compte rendu de la Ligue

Le comité n'a rien de nouveau à signaler...

Challenge de l'amitié

Les 6 et 7 septembre aura lieu le Challenge de l'amitié (se référer aux précédents comptes rendus pour plus de précisions).

Le restaurant choisi pour la soirée de samedi est My Boat, situé dans le parc de la Villette.

Pour les autres repas et collations, un devis été demandé à Martine.

Les hôtels proposés aux participants sont l'hôtel Ibis porte de la Villette, le B&B porte des Lilas, et, plus chic, le Mama Shelter, rue de Bagnolet.

Raquettes FFT

Le club a engagé une équipe de quatre joueuses pour cette compétition conviviale.

Questions diverses

Rythme scolaire : la question d'une évolution à la rentrée 2014-2015 est abordée. A priori, il ne devrait pas y avoir de changement impactant les cours des enfants du club.

Tarif de compétition pour les jeunes : il s'agit en fait d'une subvention accordée dans des conditions précises. Le sujet n'étant pas assez clair, notamment pour les parents, le comité décide d'ajouter une note à ce sujet sur le site internet du club.

Site internet : le site du Lutèce va passer en mode HTML, ce qui permettra d'y accéder sur les téléphones portables, les tablettes, etc.

Le nouveau site de réservation est toujours en test, mais nous serons sur un mode de réservation « glissante » sur cinq jours. Une explication sera bien sûr donnée aux adhérents lors de sa mise en place, qui sera effective à la fin des travaux de couverture.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la réunion se termine à 21 h 30.

La prochaine réunion du comité aura lieu le lundi 23 juin 2014

Annick Rizzoli

Présidente du TC Lutèce

Pascale Gueret

Secrétaire Adjointe